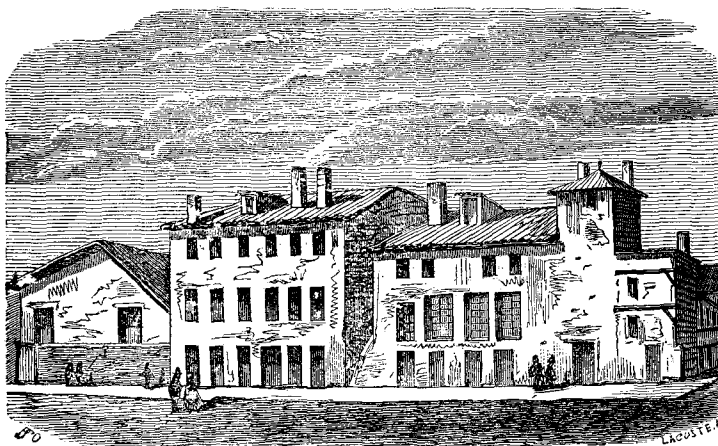


briques et bois, au coin du passage, et qui n'a qu'une croisée sur le quai, a été ajouté bien postérieurement à la construction.



Cette maison et le tènement qui formait ses dépendances avaient déjà, au commencement du siècle dernier, une certaine valeur : en effet, un bail en date du 24 janvier 1708, fut passé à Antoine Benoît, jardinier, pour une maison, située sur le quai de Sainte-Marie-des-Chânes, paroisse de Saint-Vincent, appelée de Reste ou de Madagascar, les jardins, parterre, allées, maison, de jardinier, terres, vignes et treillages, moyennant le prix de 450 livres, ce qui constituait à cette époque une assez forte somme. Ce bail est passé par M. Pierre Menudel de Belair, seigneur de Itandan, chanoine de l'église collégiale de Saint-Paul, au nom et comme ayant charge de Joseph Ilanchet, écuyer, seigneur de la Chambre, fds de Guy Blanchet, ancien conseiller du roi, lieutenant général du Roannais.

Outre les Blanchet de la Chambre, il y a eu des Blanchet de Pravicux. Parmi ces derniers, Claude Louis, fds de Jean Claude, échevin, a écrit un poème intitulé *les réchisières de Vénus* et une ode sur le jeu. Il était membre de l'Académie de Lyon — *Lyonn. dignes de mémoire*. — Je ne saurais dire si le peintre, Thomas Blanchet, né à Paris en 1017, mort à Lyon en 1689, pourrait être compté parmi les membres de cette famille.